



**Étude de gouvernance préalable à la mise en œuvre du SAGE Bièvre et à
la mise en place de la compétence GeMAPI**

Compte rendu du comité de pilotage du

30 juin 2016

Nombre de présents : 30

SMBVB	M. Jean-Jacques BRIDEY
SIAVB/SYB/SIAB	M. Jean-Paul BERTHELOT
SIAVB	M. Jean-Michel BORDES
SIAVB	M. Hervé CARDINAL
SIAVB	M. Louis MARANT
SYB	M. Jean HAVEL
SYB	M. Fabien OZANNE
Mairie de L'HAY-LES-ROSES	M. Luc PEYRE
Mairie de MEUDON	Mme Francine LUCCHINI
Mairie de PARIS	Mme Marion DELARBRE
Communauté Paris Saclay	M. Philippe MAITRE
CA Versailles-Grand-Parc	Mme Suzana JAEHRLING
EPT 12	Mme Elsa SVANDRA
Conseil départemental des Hauts-de-Seine	M. Charles BERTRAND
DRIEE/SPE	Mme Julie PERCELAY
DRIEE/SESS-PPE	Mme Elise CARNET
DRIEE/SESS-PPE	Mme Morgane SANCHEZ
CEA Saclay	M. Philippe BEGUINEL
Mme la représentante d'AVB	Mme Arlette FASTRE
M. le représentant de l'ADA13	M. Thierry HUSSON
M. le représentant d'AVB	M. Jean-Louis DU FOU
M. le Président d'URB	M. Alain CADIOU
M. le Président du SECDEF	M. Maurice VERET
AESN	M. Didier LE CARRE
AESN	Mme Lydia PROUVE
AESN	M. Sébastien TELLIER
Cabinet ESPELIA	M. Sébastien LOUCHE
SMBVB	Mme Anne BOYER
SMBVB	Mme Ava HERVIEU
SMBVB	M. Sylvain ROTILLON

EXCUSES

Mairie d'Igny
Mairie de Rungis
C PS
CA Saint-Quentin-en-Yvelines
CD94
SMAGER

M. Christian SEGERS
M. Pascal ROUGHOL
Mme Anne CULLIN
Mme Valérie BOUAT
M. Miguel GILLON-RITZ
M. Pascal LEBRUN

La présentation support à la réunion de concertation ainsi qu'une note de synthèse reprenant l'ensemble de la démarche ainsi que les propositions de scénarios et un glossaire des acronymes utilisés sont en ligne sur le site Internet du SMBVB à la rubrique « Les actions ».

Les réponses aux questions et remarques sont en italique dans le texte et sauf mention spéciale sont faites par M. Sébastien LOUCHE (ESPELIA)

- Rappel du processus et recommandations incontournables.
- Propositions de scénarios.
- Modalités de mise en œuvre.
- Débat sur les propositions.

La présentation s'appuie sur le retour des réunions de concertation par sous bassin qui ont permis de proposer 4 scénarios. Afin de disposer de l'ensemble des éléments de compréhension des scénarios, il est demandé aux participants de réagir à l'issue de cette présentation lors d'un tour de table, en demandant de retenir un scénario en expliquant en quoi il est jugé mieux répondre à la problématique d'amélioration de la gouvernance à l'échelle du bassin. M. Jean-Jacques BRIDEY (SMBVB) précise que cette réunion n'est pas conclusive, elle a pour objectif de recueillir des premières réactions sur les propositions, une réunion de prise de décision aura lieu à l'automne.

M. Jean-Paul BERTHELOT (SIAVB/SYB/SIAB) se prononce pour le scénario 1. Il considère que c'est le scénario qui préserve le SIAVB. Cette structure fonctionne bien et il n'est pas nécessaire de la modifier. Il faudra cependant définir le nouveau territoire du syndicat et son financement. La structure assurant la GeMAPI à l'aval devra aussi être bien définie.

Mme Francine LUCCHINI (Mairie de Meudon), se prononce elle aussi pour le scénario 1, considérant que Meudon est peu impactée, mais que le SIAVB est une structure qui fonctionne bien.

M. Jean HAVEL (SYB) considère que le scénario 4 est le meilleur possible. Il souligne que le SYB existe depuis plus de 40 ans et que la gestion des rigoles est un métier à part. Il a la reconnaissance de l'EPA PS qui envisage de lui remettre les ouvrages de gestion des eaux pluviales. Il s'agit d'un syndicat local, géré par des élus locaux, mieux à même de prendre en compte les problématiques locales. Les habitants de la vallée de l'Yvette ont peur des inondations, un élu local rassure pour la gestion des problèmes locaux. Si on devait aller vers la fusion avec le SIAVB, il serait nécessaire d'attendre que les bases des travaux menés par l'EPA PS soient bien posées. Il précise qu'il n'est pas hostile à la création d'un syndicat unique, mais pas pour tout de suite. Le travail en commun se pratique déjà, par le biais d'une convention avec le SIAVB.

M. Jean-Jacques BRIDEY intervient pour dire qu'il comprend bien l'intérêt du scénario 1 qui préserve la différence entre l'amont et l'aval du bassin versant, mais qu'il existe un risque de

complexifier l'exercice de la compétence en faisant intervenir la MGP dans la gestion amont. Il se prononce pour un scénario autour d'une structure unique pour exercer la GeMAPI sur le bassin. Le meilleur scénario parmi les trois proposés reste à étudier, il faudra voir comment restructurer les compétences en amont et en aval en tenant compte des spécificités des sous bassins. Le SAGE a permis une prise de conscience collective autour des enjeux partagés entre l'amont et l'aval, unifier le territoire prolonge la démarche initiée.

Mme Elsa SVANDRA (EPT12) se prononce aussi pour un des scénarios proposant une structure unique. Elle considère qu'il est nécessaire de respecter les identités des territoires amont et aval, mais exprime des inquiétudes sur le rôle que jouerait la MGP dans le scénario I.

M. Philippe MAITRE (C PS) insiste sur le fait qu'il est nécessaire de prendre du temps avant de faire un choix. La C PS va mener un travail sur la GeMAPI à la rentrée pour évaluer les impacts sur son territoire. Il y a besoin de débats en interne à la Communauté avant de se positionner, le statut actuel étant satisfaisant.

M. Jean-Michel BORDES (SIAVB) rappelle ce qui était préconisé par les élus : rester sur le périmètre actuel du syndicat au-delà de l'adhésion de la CA SQY pour la compétence transport (EU).

M. Jean-Paul BERTHELOT signale que la CA VGP ne s'est pas encore exprimée sur la compétence GeMAPI.

M. Alain CADIOU (URB) considère que le moins mauvais reste le scénario I. Le principe du syndicat à la carte lui fait redouter la création d'une « usine à gaz. » La création d'une structure unique sur le bassin lui semble impossible compte tenu des différences entre l'amont et l'aval.

Mme Lydia PROUVE (AESN) intervient pour souligner qu'elle est satisfaite de voir la structure porteuse du SAGE bien identifiée. Pour éclairer les choix entre les différents scénarios, elle signale que les enjeux forts sur le territoire amont concernent la gestion des eaux pluviales et de la collecte des eaux usées, mais qu'actuellement les moyens mis en œuvre ne sont pas adaptés. L'attente est forte de résultats pour la directive cadre sur l'eau. Concernant la MGP, ses actions seront *a priori* d'abord sur les grands axes. En faire un acteur sur la Bièvre n'irait pas forcément dans le bon sens. Il faut aussi garder en mémoire qu'un scénario de type « EPAGE » avec une maîtrise d'ouvrage unique sur le bassin est ce qui correspond aux attentes du Comité de Bassin de l'AESN. Si le comité de pilotage choisissait une solution qui s'en écarte, il faudrait alors bien la justifier devant le Comité.

Mme Arlette FASTRE (AVB) considère qu'il faut un même syndicat pour s'occuper des rigoles et des eaux pluviales.

M. Charles BERTRAND (CD92) demande que le rôle des Conseils départementaux et du SIAAP soit présenté dans les scénarios.

M. Maurice VERET (SECDEF) souligne l'absence de représentants du SIAAP, acteur pourtant essentiel sur le territoire aval.

Afin de permettre une meilleure compréhension des scénarios, Mme Elsa SVANDRA demande si une note de synthèse pourrait être rédigée pour rendre compte aux élus du territoire.

Il est souligné que le nombre de représentants élus au sein du comité de pilotage de ce jour est faible alors que l'on attend une prise de décision politique et non technique. À la demande du Président du SMBVB, les agents du syndicat prendront contact avec les présidents des CA concernées par l'étude afin de leur présenter les travaux. L'ensemble des élus du territoire peut par ailleurs se rapprocher du syndicat pour des explications. Il est important que les élus disposent du meilleur niveau d'information possible pour faire un

choix. La prochaine réunion destinée à se prononcer sur un des scénarios proposés aura lieu à l'automne, une fois que les différentes structures concernées auront été rencontrées.

Jean-Jacques BRIDEY



Président du SMBVB